

**MPHEC**

Maritime Provinces  
Higher Education  
Commission

**CESPM**

Commission de  
l'enseignement supérieur  
des Provinces maritimes



**Cinq ans plus tard :  
un sondage auprès des diplômés  
universitaires des Maritimes,  
promotion de 2003**

Rapport sur les principales conclusions parmi les  
détenteurs d'un premier diplôme



---

Vous pouvez obtenir des exemplaires additionnels du présent rapport en vous adressant à la :

[Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes](#)

82, rue Westmorland

Case postale 6000

Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Canada

506-453-2844

Pour en savoir davantage sur la CESPМ et ses activités, veuillez visiter le site Web de l'organisme à l'adresse suivante : [www.cespm.ca](http://www.cespm.ca).

ISBN : 978-0-919471-78-8

---

Le sondage mené auprès des diplômés de 2003 des universités des Maritimes en 2008 a eu lieu grâce au financement des gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Comité consultatif AUA-CESPM sur l'information et l'analyse et le personnel de la CESPМ ont préparé le rapport.

Les membres du Comité sont les suivants (Juin 2010):

Dr. Peter Butler	Dalhousie University
M. Greg Ells	Nova Scotia Department of Education
M. Paul Dixon	Saint Mary's University
Dr. Yuqin Gong	University of Prince Edward Island
M. Jean-Guy Ouellette	Université de Moncton
M. David Stewart (président du Comité)	Mount Allison University

Membres du personnel de la CESPМ :

Dr. Dawn Gordon (gestion du projet, analyse, rédaction)

M<sup>me</sup> Shannon McKenna-Farrell (gestion du projet)

M<sup>me</sup>. Nicole Reynolds (mise en forme et mise en page)

Directrice générale : M<sup>me</sup> Mireille Duguay

## PRINCIPALES CONCLUSIONS

*Le deuxième sondage téléphonique auprès des diplômés des universités des Maritimes de la promotion de 2003 a été effectué entre octobre 2008 et janvier 2009 (les répondants avaient répondu à un premier questionnaire en 2005). L'échantillon final était constitué de 1968 répondants représentant tous les niveaux de titres de compétences. Pour donner une image claire de la situation des diplômés au fil du temps, le présent rapport ne porte que sur les diplômés qui ont obtenu leur premier diplôme en 2003 et qui n'avaient jamais fait d'études postsecondaires antérieurement. Ces diplômés (aussi appelés détenteurs d'un premier diplôme) constituaient environ la moitié des répondants (n=1061).*

*Six constatations principales sont observées pour la promotion de 2003; ces constatations sont résumées ci-dessous.*

### Poursuite des études après le premier diplôme

- Sept diplômés sur dix continuent leurs études après l'obtention du premier diplôme.
  - Cette tendance est particulièrement marquée parmi les diplômés des programmes d'arts libéraux et de sciences : plus de huit sur dix poursuivent leurs études dans les cinq années après l'obtention du premier diplôme.
- Par rapport à la cohorte précédente (promotion de 1999), les diplômés sont plus nombreux à entreprendre un deuxième programme aussitôt après avoir obtenu leur premier diplôme.
- Les raisons les plus souvent évoquées de poursuivre les études sont toujours l'employabilité (57 %) et l'auto-amélioration (25 %).
- Un tiers de ceux qui ont continué leurs études se sont inscrits à un programme d'études supérieures après avoir obtenu leur premier diplôme en 2003. Ce chiffre n'a presque pas changé par rapport à la promotion de 1999.

### Financement des études

#### Financement du premier diplôme (2003), état des dettes au bout de cinq années

- Pour financer le diplôme obtenu en 2003, six diplômés sur dix ont contracté un emprunt auprès du gouvernement, de banques, d'établissements financiers, de membres de leur famille ou autre. Au bout de cinq ans, ces diplômés sont parvenus à réduire leur niveau moyen d'endettement de 59 %, passant de 22 256 \$ à 9 446 \$.
- Parmi ceux qui avaient emprunté le plus (30 000 \$ et plus), 21 % ont entièrement remboursé leur dette et 21 % sont encore endettés de 30 000 \$ ou plus. Les 58 % restants doivent encore rembourser entre 1 \$ et 29 999 \$ de l'argent emprunté pour financer leur premier diplôme.

#### Financement de la poursuite des études

- Soixante-dix pour cent des diplômés ont continué leurs études dans les cinq années suivant l'obtention de leur premier diplôme. Parmi eux, 60 % ont déclaré avoir contracté un emprunt (toutes sources confondues) pour financer ces études. Après cinq ans, la moyenne des sommes empruntées (toutes sources confondues) s'élevait à 25 160 \$ et les diplômés devaient encore rembourser 20 338 \$ de ces emprunts.

### **Emprunt cumulé pour toutes les études (pour ceux qui ont contracté un emprunt pour le premier diplôme et/ou la poursuite des études)**

- Si on fait la somme des emprunts pour toutes les périodes, le pourcentage d'étudiants qui s'endettent pour financer leur premier diplôme et/ou la poursuite de leurs études au cours des cinq années suivantes est passé à 78 %, soit cinq points de plus que la promotion de 1999 à la même étape après l'obtention du premier diplôme.
- La moyenne de l'emprunt total (toutes sources confondues) pour la promotion de 2003 s'élevait à 31 047 \$, soit un peu plus (2 %) que pour la promotion de 1999 (30 429 \$ en dollars de 2008).
- Cinq ans après avoir obtenu leur premier diplôme, 23 p. 100 des diplômés ayant emprunté de l'argent devaient encore au moins 30 000 \$, tandis que 28 p. 100 avaient remboursé la totalité de leur dette étudiante. La situation de remboursement est étroitement liée au montant total emprunté; parmi les diplômés ayant pu rembourser leur dette, 60 p. 100 avaient emprunté moins de 15 000 \$.

### **Situation financière globale de la promotion (emprunteurs et non-emprunteurs)**

- Au bout de cinq années, un peu moins de la moitié (45 %) des diplômés ont réglé les dettes contractées pendant leurs études. Ce résultat est de cinq points inférieur à celui de la promotion de 1999, où 50 % des détenteurs d'un premier diplôme avaient réglé leur dette étudiante cinq ans après l'obtention du diplôme.

## **Emploi**

- La progression en matière d'emploi apparaît clairement dans les cinq années qui suivent l'obtention du premier diplôme :
  - Si on compare aux données deux années après l'obtention du diplôme, un bien plus grand nombre de diplômés occupent un poste permanent (77 %, soit 8 points de plus) à temps plein (92 %, soit 12 points de plus). Par ailleurs, le salaire a augmenté d'un quart (pour atteindre 49 215 \$). Par rapport à la cohorte précédente après cinq années, la proportion de personnes occupant un poste permanent à temps plein est restée presque la même.
  - Soixante-dix pour cent des diplômés occupent un poste de gestion ou qui exige des études universitaires. La poursuite des études augmente significativement la probabilité d'occuper un tel poste pour les diplômés en lettres et sciences humaines, arts et sciences sociales.
  - En moyenne, les détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 2003 gagnent 49 215 \$ cinq ans après l'obtention du premier diplôme, soit un peu plus (2 % en dollars de 2008) que ceux de la promotion de 1999 à la même étape et plus que la population générale des Maritimes, qui gagnait entre 34 402 \$ et 37 922 \$ en 2008.

## **Migration des diplômés**

- La rétention nette des diplômés (total de diplômés qui vivent dans une province par rapport à ceux qui en sont originaires) va de 61 % pour l'Île-du-Prince-Édouard à 79 % pour la Nouvelle-Écosse. Le taux de rétention net au Nouveau-Brunswick est de 83 %. Par rapport à la promotion de 1999, la rétention nette reste la même pour l'Île-du-Prince-Édouard. En revanche, elle augmente de 5 points pour la Nouvelle-Écosse et de 10 points pour le Nouveau-Brunswick.

## **Satisfaction et valeur des études**

---

- Le nombre de diplômés satisfaits de leur niveau d'études actuel (87 %) est plus élevé que le nombre de ceux qui sont satisfaits de leur situation financière (55 %).
- La majorité des diplômés continuent à penser qu'il valait la peine de consacrer du temps (83 %) et de l'argent (71 %) à leurs études. Cette perception est souvent liée à la situation en matière d'emploi.

## **Situation des diplômés en fonction des regroupements de disciplines**

---

- Après l'obtention du diplôme, les diplômés en arts libéraux et en sciences ont tendance à avoir des parcours différents de ceux des diplômés des programmes d'études appliquées ou professionnelles. En particulier, ils sont beaucoup plus nombreux à chercher à obtenir un deuxième diplôme, qu'il s'agisse d'un diplôme de deuxième cycle ou d'un deuxième diplôme de premier cycle. En conséquence, ils augmentent leur dette et doivent attendre plus longtemps pour gagner un salaire.



## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>1. Contexte et enjeux</b>	<b>1</b>
<b>2. Profil des détenteurs d'un premier diplôme</b>	<b>2</b>
<b>3. Poursuite des études</b>	<b>4</b>
3.1 Type de program.....	5
<b>4. Financement des études</b>	<b>7</b>
4.1 Sources non remboursables .....	7
4.2 Sources remboursables .....	7
<b>5. Emploi</b>	<b>13</b>
<b>6. Migration des diplômés</b>	<b>15</b>
<b>7. Étape de la vie</b>	<b>17</b>
<b>8. Satisfaction et valeur des études</b>	<b>18</b>
<b>9. Résumé et incidences</b>	<b>20</b>
<b>10. Notes sur la méthodologie</b>	<b>21</b>
10.1 Définitions .....	21
<b>Annexe</b>	
Annexe 1 Répartition de l'échantillon (non pondéré) par établissement (détenteurs d'un premier diplôme uniquement) .....	23





## LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

---

### Chapitre 2

---

- Figure 2.1** Répartition des diplômés de 2003 (détenteurs d'un premier diplôme) en fonction de caractéristiques importantes (n = 1 061)
- Figure 2.2** Répartition des hommes et des femmes diplômés en 2003 par regroupement de disciplines

### Chapitre 3

---

- Figure 3.1** Pourcentage de diplômés ayant continué leurs études après l'obtention du premier diplôme, dans les...
- Figure 3.2** Pourcentage de diplômés de la promotion de 2003 qui ont continué leurs études dans un délai de deux ans et de cinq ans après l'obtention de leur premier diplôme, par regroupement de disciplines (diplôme en 2003).
- Figure 3.3** Répartition par type de programme choisi pour la poursuite des études et par regroupement de disciplines du premier diplôme (2003) parmi les diplômés continuant leurs études dans un délai de cinq ans après l'obtention du premier diplôme

### Chapitre 4

---

- Figure 4.1** Emprunt total moyen (toutes sources confondues) ayant servi à financer le diplôme de 2003 et dette moyenne en 2005 et en 2008 parmi les détenteurs d'un premier diplôme ayant contracté un emprunt.
- Figure 4.2** Emprunt total moyen (toutes sources confondues) ayant servi à financer la poursuite des études entre 2003 et 2008 et dette moyenne en 2008
- Figure 4.3** Pourcentage (cumulatif) de diplômés ayant contracté un emprunt auprès du gouvernement, d'une banque, de la famille et/ou d'autres sources pour financer leur premier diplôme et/ou la poursuite de leurs études, avec l'emprunt total moyen (toutes sources confondues)
- Figure 4.4** Emprunt total en 2008, toutes sources confondues, pour le diplôme de 2003 et/ou la poursuite des études
- Figure 4.5** Dette totale en 2008, toutes sources confondues, pour le diplôme de 2003 et/ou la poursuite des études
- Figure 4.6** Répartition de l'ensemble des détenteurs d'un premier diplôme en fonction de la somme empruntée (toutes sources confondues) pour le premier diplôme et la poursuite éventuelle des études (sommes cumulées; dettes contractées pour les études uniquement)
- Figure 4.7** Répartition des détenteurs d'un premier diplôme en fonction de la dette totale (toutes sources confondues) cinq ans après l'obtention du premier diplôme, pour des prêts accumulés pour le premier diplôme et/ou la poursuite des études (sommes cumulées; dettes contractées pour les études uniquement)
- Tableau 4.1** Situation financière cinq ans après l'obtention du premier diplôme, par regroupement de disciplines

### Chapitre 5

---

- Figure 5.1** Pourcentage de détenteurs d'un premier diplôme occupant des postes de direction ou exigeant des études universitaires cinq ans après l'obtention du diplôme, par regroupement de disciplines, que des études aient été continuées ou non en 2005 (dans les deux ans suivant l'obtention du premier diplôme)
- Figure 5.2** Rémunération annualisée moyenne en 2008 des diplômés de 2003 par regroupement de disciplines

### Chapitre 6

---

- Tableau 6.1** Proportion de diplômés de chacune des provinces, par province, un an avant l'inscription (ou province d'origine), pour la promotion de 2003
- Tableau 6.2** Proportion de diplômés vivant dans chacune des provinces, par province, un an avant l'inscription (ou province d'origine), pour la promotion de 2003
- Tableau 6.3** Rétention nette des détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 2003

### Chapitre 8

---

- Tableau 8.1** Mesures de la satisfaction des détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 2003, deux et cinq ans après son obtention, et des détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 1999, cinq ans après son obtention
- Tableau 8.2** Mesures de la satisfaction des diplômés détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 2003, cinq ans après son obtention, par regroupement de disciplines

### Chapitre 9

---

- Tableau 9.1** Récapitulatif des principales statistiques, par regroupement de disciplines



## INTRODUCTION

Depuis plus de dix ans, la CESP (Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes) effectue des sondages auprès des diplômés universitaires des Maritimes. Ces sondages, qui ont désormais lieu deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme, visent à recueillir des renseignements sur les diplômées et les diplômés dans trois principaux domaines : la poursuite des études après l'obtention du diplôme, le financement des études postsecondaires et la gestion des dettes, et l'emploi. Ils visent également à recueillir des renseignements sur les tendances de la migration et sur la satisfaction face aux études et à l'emploi.

Le présent rapport détaille les principales conclusions du sondage pour les diplômés de la promotion de 2003, cinq ans après l'obtention de leur premier diplôme. Il se base sur un fichier de données longitudinales incluant également les réponses de ces diplômés lors d'un sondage mené en 2005, et utilise les résultats des cohortes précédentes pour mettre les conclusions en perspective.

## 1. CONTEXTE ET ENJEUX

Entre autres avantages, les études universitaires constituent un moyen d'accéder à des emplois demandant des compétences élevées et bien rémunérés. Pour cela, il faut cependant investir beaucoup de temps et d'argent. Le principal objectif de ce rapport est de déterminer si ce but est atteint, par qui et à quel prix.

Certains facteurs en lien avec les politiques gouvernementales et institutionnelles sous-tendent les questions d'investissement personnel, de progression et de réussite dans les études postsecondaires, puis sur le marché du travail. Par exemple, au cours de la dernière décennie (de 1999-2000 à 2009-2010), les frais de scolarité universitaires (exprimés en dollars constants de 2009) ont augmenté de 20 à 35 % dans les Maritimes<sup>1</sup>. En outre, l'accès aux prêts étudiants accordés par le gouvernement s'est ouvert grâce au relâchement des restrictions basées sur le revenu familial. Par conséquent, malgré le gel des frais de scolarité et l'octroi de rabais et de crédits d'impôt afin d'encourager les diplômés à rester dans la région, le coût des études a augmenté. Et, comme le montre le présent rapport, nombreux sont ceux qui doivent également y consacrer davantage de temps. Dès lors, il devient intéressant de savoir si les diplômés voient toujours les études universitaires comme un investissement valable en termes de temps et d'argent. Ce rapport vise à fournir des renseignements sur la progression des diplômés au cours des cinq années qui suivent l'obtention du diplôme et à attirer l'attention sur le rôle des variables démographiques et universitaires pour expliquer certaines différences significatives dans les voies suivies.

Pour donner une image claire du parcours des diplômés, nous avons limité cette analyse à ceux qui ont obtenu leur premier diplôme en 2003, et nous avons étudié leur progression à deux points dans le temps : en 2005 et en 2008. En tant que groupe, les diplômés en étaient à peu près à la même étape de leur vie à l'obtention de leur diplôme en 2003. Ils constituent donc un groupe relativement homogène à l'intérieur duquel il est possible de comparer les résultats dans le temps à partir de caractéristiques importantes. Les diplômés qui ont obtenu un deuxième baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures sont exclus du présent rapport. Ils feront l'objet d'une autre analyse. Dans les cas où elles sont appropriées, des comparaisons sont faites avec la précédente cohorte de diplômés (promotion de 1999).

*Le sondage effectué en 2008 de la promotion de 2003 comprend des diplômés de premier et deuxième cycles. Cependant, le présent rapport ne porte que sur les diplômés qui ont obtenu leur premier diplôme en 2003 et qui n'avaient jamais fait d'études postsecondaires antérieurement. Des tableaux de statistiques donnant des renseignements détaillés sur les autres diplômés seront fournis sur demande.*

<sup>1</sup> Nouvelle-Écosse : 30 %; Nouveau-Brunswick : 21 %; Île-du-Prince-Édouard : 35 %

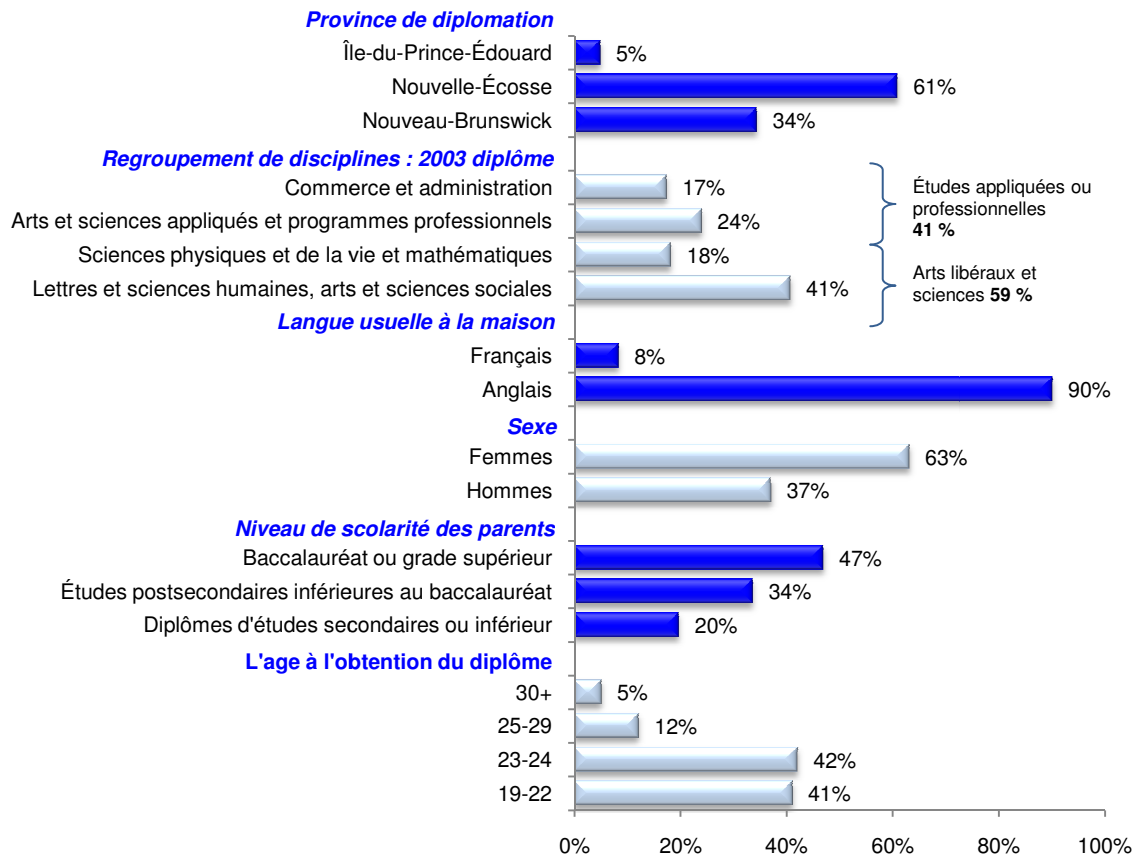
## 2. PROFIL DES DÉTENTEURS D'UN PREMIER DIPLÔME

Le présent rapport vise un sous-groupe de diplômés : les détenteurs d'un premier diplôme, à savoir les étudiants qui se sont inscrits à un programme avec, au maximum, un diplôme d'études secondaires et qui ont obtenu un baccalauréat. Pour ces diplômés, le diplôme de 2003 représente le point de départ des études postsecondaires. Les analyses concernant ce groupe donnent une image plus claire de la situation et du cheminement des diplômés des universités des Maritimes depuis le début de leurs études postsecondaires.

Les détenteurs d'un premier diplôme représentent environ la moitié ( $n = 1\ 061$ ) de l'échantillon total ( $n = 1\ 968$ ) des diplômés de la promotion de 2003. La majorité d'entre eux (86 %) ont entrepris leurs études dans l'année qui a suivi la fin de leurs études secondaires. La plupart des membres de ce groupe (82 %) n'avaient pas atteint l'âge de 25 ans lorsqu'ils ont obtenu leur diplôme en 2003.

La figure 2.1 illustre la répartition des détenteurs d'un premier diplôme en 2003 en fonction de critères démographiques et universitaires.

Figure 2.1  
Répartition des diplômés de 2003 (détenteurs d'un premier diplôme) en fonction de caractéristiques importantes ( $n = 1\ 061$ )



\* Les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

La répartition de la promotion par province d'obtention du diplôme reflète le nombre relatif d'universités dans chaque province, avec 61 % d'étudiants diplômés en Nouvelle-Écosse (d'une des 10 universités), 34 % au Nouveau-Brunswick (d'une des quatre universités) et 5 % à l'Île-du-Prince-Édouard (University of Prince Edward Island).

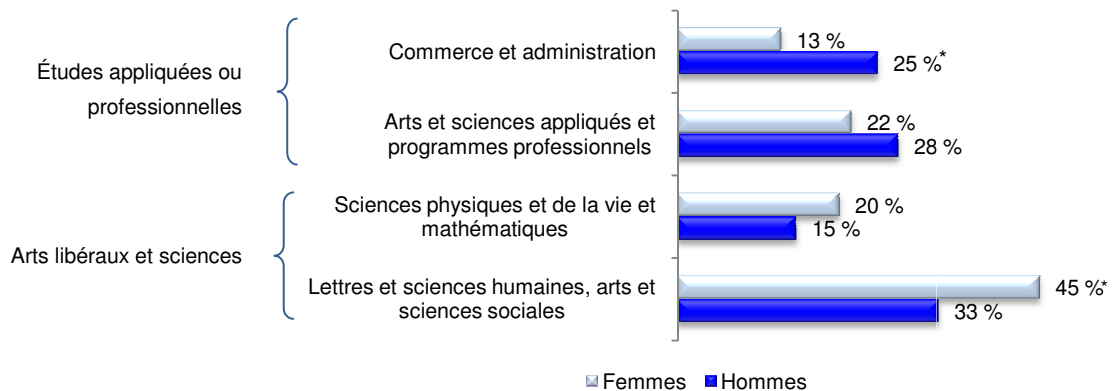
Dans le présent rapport, les principaux domaines d'études sont rassemblés en quatre regroupements de disciplines<sup>2</sup> : commerce et administration; arts et sciences appliqués et programmes professionnels (souvent appelés dans le présent rapport études appliquées ou professionnelles); sciences physiques et de la vie et mathématiques; lettres et sciences humaines, arts et sciences sociales (souvent appelés dans le présent rapport arts libéraux et sciences).

Quatre étudiants sur dix (41 %) ont obtenu un baccalauréat en lettres et sciences humaines, arts et sciences sociales, et près d'un quart (24 %), d'un programme de sciences ou arts appliqués ou professionnels. La proportion d'étudiants ayant obtenu un diplôme en commerce et administration (17 %) et en sciences physiques et de la vie et mathématiques (18 %) est presque la même.

Les femmes (63 %) sont plus nombreuses que les hommes (37 %) et, chez neuf étudiants sur dix, l'anglais est la langue la plus utilisée à la maison, tandis que 8 % parlent le français. Quarante-vingt pour cent des diplômés sont issus d'une famille où un des parents au moins a suivi des études postsecondaires<sup>3</sup>, tandis que 20 % viennent d'une famille où les parents ont obtenu au maximum un diplôme d'études secondaires.

Un examen plus approfondi du profil des diplômés révèle des écarts de répartition entre les regroupements de disciplines qui sont liés au sexe des diplômés (figure 2.2). Les femmes (45 %) sont plus susceptibles que les hommes (33 %) (écart de 12 points) de suivre des programmes de lettres et sciences humaines, arts et sciences sociales, tandis que les hommes (25 %) sont plus susceptibles de suivre des programmes en commerce et administration que les femmes (13 %) (écart de 12 points). Les écarts de répartition en fonction du sexe observés dans les autres regroupements de disciplines ne sont pas statistiquement significatifs.

Figure 2.2  
Répartition des hommes et des femmes diplômés en 2003 par regroupement de disciplines



\* Les astérisques signalent des écarts statistiquement significatifs entre les hommes et les femmes.

<sup>2</sup> Le commerce et l'administration incluent des disciplines comme la comptabilité, l'administration et la gestion des affaires. Les arts et sciences appliqués et les programmes professionnels comprennent des disciplines comme l'éducation, les sciences infirmières, l'ingénierie et l'informatique. Les sciences physiques et de la vie et les mathématiques comprennent des disciplines comme la biologie, la chimie et la physique. Les lettres et sciences humaines, arts et sciences sociales comprennent des disciplines comme l'anglais, l'histoire, la philosophie et les beaux-arts. Vous trouverez plus d'informations sur les principaux domaines d'études de chaque groupe à l'adresse <http://www.cespm.ca/resources/DisciplineClusters.pdf>.

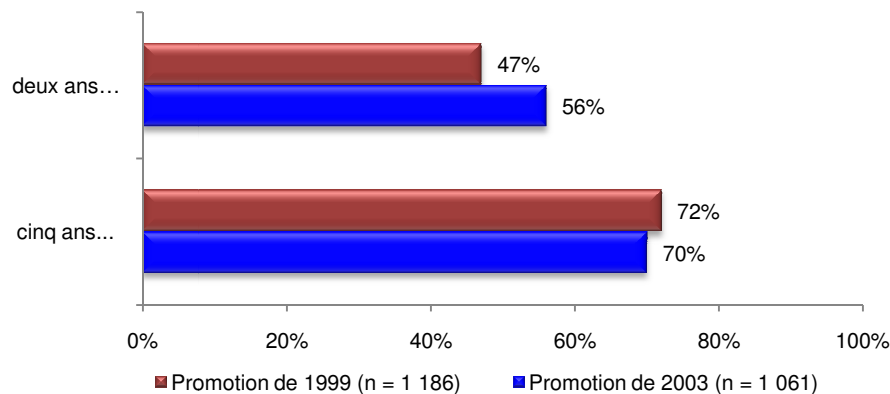
<sup>3</sup> Vous trouverez plus de renseignements sur le niveau de scolarité des parents dans la section sur la méthodologie.

La plupart des caractéristiques décrites dans cette section sont liées d'une manière ou d'une autre aux résultats des diplômés. Toutefois, et comme le démontre le présent rapport, les regroupements de disciplines sont un facteur déterminant.

### 3. POURSUITE DES ÉTUDES

La figure 3.1 illustre le pourcentage de détenteurs d'un premier diplôme qui ont continué leurs études et compare ce chiffre à celui observé pour la cohorte de 1999.

Figure 3.1  
Pourcentage de diplômés ayant continué leurs études après l'obtention du premier diplôme, dans les...



Dans les deux années qui suivent l'obtention d'un premier diplôme, plus de la moitié (56 %) des diplômés de la promotion de 2003 ont continué leurs études, contre 47 % pour la promotion de 1999 (augmentation de 9 points). Après cinq ans cependant, 70 % des diplômés de la promotion de 2003 contre 72 % de ceux de la promotion de 1999 avaient poursuivi leurs études (écart de 2 points). Bien qu'à la cinquième année, le pourcentage de diplômés qui ont continué leurs études soit presque le même pour les deux promotions, l'écart plus important (9 points) constaté après deux ans indique qu'une plus forte proportion de ceux qui choisissent de continuer leurs études le font plus tôt après l'obtention de leur premier diplôme.

Pour bon nombre de diplômés, la poursuite des études est vue comme un moyen d'améliorer les perspectives d'emploi.

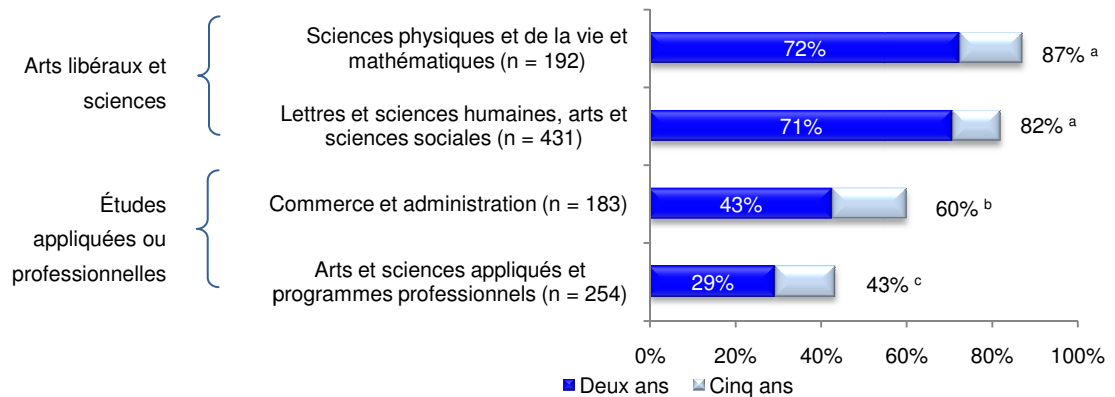
- Plus de la moitié d'entre eux (57 %) déclarent avoir continué leurs études pour des raisons liées à l'emploi, comme :
  - obtenir un emploi ou un meilleur emploi (35 %);
  - mieux s'acquitter de leurs fonctions actuelles (12 %);
  - gagner plus dans leur emploi actuel (7,5 %);
  - conserver un emploi (2 %).
- Environ le quart des répondants ont évoqué l'auto-amélioration.

Les raisons citées ne varient pas de manière significative d'un regroupement de disciplines à l'autre.

Comme dans les cohortes précédentes, les diplômés de programmes en arts libéraux et en sciences (87 % des diplômés en sciences physiques et de la vie et en mathématiques, et 82 % des diplômés en lettres et en sciences humaines, en arts et en sciences sociales) sont significativement plus susceptibles de continuer leurs études après l'obtention du premier diplôme que les diplômés en commerce et en administration (60 %). Les diplômés en sciences et en arts appliqués et des programmes professionnels sont les moins susceptibles de le faire (43 %) (voir figure 3.2).

Figure 3.2

Pourcentage de diplômés de la promotion de 2003 qui ont continué leurs études dans un délai de deux ans et de cinq ans après l'obtention de leur premier diplôme, par regroupement de disciplines (diplôme en 2003)



Les écarts statistiquement significatifs sont signalés par les lettres. Les pourcentages comportant des lettres différentes sont significativement différents, selon l'analyse du khi-carré.

Les écarts relevés par regroupement de disciplines s'expliquent probablement en partie par le fait que les diplômes de premier cycle dans les disciplines appliquées ou professionnelles sont en lien direct avec l'emploi et peuvent être vus comme des diplômes terminaux. En comparaison, le lien entre l'emploi et les programmes de premier cycle en arts libéraux et en sciences est moins direct. De plus, ces programmes sont souvent des préalables ou des tremplins pour accéder à certains programmes professionnels ou d'études supérieures.

Ni le sexe ni les antécédents familiaux en matière d'études ne sont des indicateurs significatifs de la tendance à continuer les études au-delà du premier diplôme.

L'analyse de régression multivariée<sup>4</sup> indique que tant le regroupement de disciplines que la situation en matière d'emprunt à partir de 2003 sont indépendamment corrélés à la poursuite des études au-delà du premier diplôme.

Nous examinerons l'emprunt en détail à la section 4. Toutefois, les résultats indiquent que la somme totale empruntée pour financer le premier diplôme semble constituer pour certains un obstacle à la poursuite des études. Les étudiants qui déclarent ne pas avoir emprunté pour financer leur premier diplôme sont plus susceptibles de continuer leurs études (79 %) que ceux qui l'ont fait (64 %).

### 3.1 Type de programme

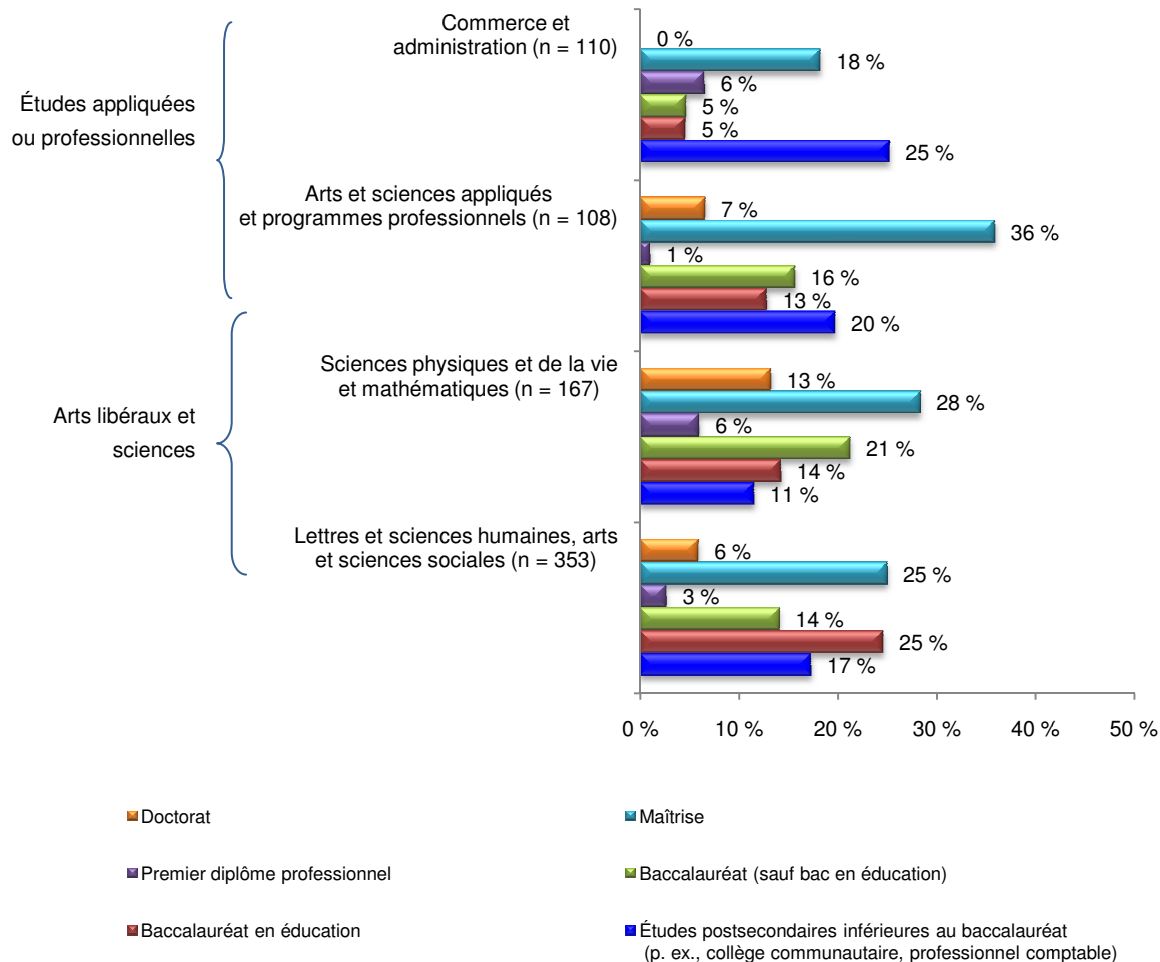
Dans les deux années qui ont suivi l'obtention du premier diplôme, 26 % des étudiants qui continuent leurs études optent pour un deuxième cycle universitaire. Après cinq ans, ce chiffre passe à 32 %. Ensuite, les programmes les plus prisés par les étudiants de la promotion de 2003 étaient le baccalauréat en éducation (18 %), un baccalauréat dans un domaine autre que l'éducation (15 %) et des études postsecondaires à un niveau inférieur au baccalauréat (17 %). Cette répartition est similaire à celle observée pour la cohorte précédente (promotion de 1999) cinq ans après l'obtention du premier diplôme.

Le regroupement de disciplines dans lequel le diplôme de 2003 a été obtenu est un déterminant important du type de programme choisi pour la suite des études. La figure 3.3 illustre le pourcentage de diplômés ayant continué des études dans chaque type de programme, par regroupement de disciplines.

<sup>4</sup> Données non présentées; disponibles sur demande.

Figure 3.3

Répartition par type de programme\* choisi pour la poursuite des études et par regroupement de disciplines du premier diplôme (2003) parmi les diplômés continuant leurs études dans un délai de cinq ans après l'obtention du premier diplôme



\* Lorsque le diplômé est inscrit à plusieurs programmes, le type de programme correspond au niveau d'études le plus élevé. La somme des pourcentages peut ne pas être 100 % dans chacun des regroupements de disciplines à cause de l'exclusion de la catégorie « Autre ».

L'examen des programmes les plus prisés par les détenteurs d'un premier diplôme dans chaque regroupement de disciplines nous apprend ce qui suit.

- Le diplôme de maîtrise et le baccalauréat en éducation ont le même succès auprès des diplômés en lettres et en sciences humaines, en arts et en sciences (25 % chacun), suivis par les diplômes postsecondaires d'un niveau inférieur au baccalauréat (17 %).
- Parmi les diplômés en sciences physiques et de la vie ou en mathématiques, la maîtrise est la plus prisée (28 %), suivie du baccalauréat en éducation (14 %) ou dans une autre majeure (21 %).
- Parmi les diplômés des arts et sciences appliqués et des programmes professionnels, 36 % ont fait des études de maîtrise tandis que 20 % ont suivi un programme postsecondaire de niveau inférieur au baccalauréat.
- Un quart des diplômés en commerce et administration ont fait des études postsecondaires d'un niveau inférieur au baccalauréat (le plus souvent pour obtenir un titre professionnel comptable). Le deuxième choix dans ce groupe est la maîtrise (18 %).



## 4. FINANCEMENT DES ÉTUDES

Pour financer leurs études, les étudiants de l'université comptent sur plusieurs sources, notamment leur salaire, l'aide de membres de leur famille ou de leur employeur, les prêts étudiants du gouvernement et les prêts accordés par des établissements financiers. Certains peuvent également utiliser des marges de crédit. Comme nous l'avons indiqué avant, la majorité des diplômés, et plus particulièrement ceux qui ont complété un programme en arts libéraux et en sciences, continuent leurs études après l'obtention du premier diplôme.

Cette section se penchera donc sur le financement du diplôme de 2003 et la situation en matière de remboursement au bout de cinq ans, ainsi que sur le financement de la poursuite des études.

Pour illustrer toute la portée des emprunts, nous concluons cette section en examinant l'emprunt cumulatif des diplômés ainsi que le remboursement des dettes contractées pour le premier diplôme et pour les études poursuivies au cours des cinq années suivantes.

### 4.1 Sources non remboursables

Les revenus provenant d'un emploi d'été (85 %) et d'un emploi occupé pendant l'année universitaire (67 %) sont les sources de financement non remboursables les plus souvent mentionnées dans le cadre du financement du diplôme de 2003. Pour le financement des études poursuivies après l'obtention du premier diplôme, les diplômés déclarent compter sur ces sources moins souvent (56 % et 53 %, respectivement).

Dans une moindre mesure, les diplômés déclarent s'appuyer sur des membres de leur famille (21 %) ou leur employeur (18 %) pour financer les études poursuivies dans un délai de cinq ans après l'obtention du premier diplôme. Si l'on compare aux sources de financement du premier diplôme (2003), le recours à la famille est presque le même (22 %), tandis que le recours à l'employeur, qui était de 3 %, augmente de 15 points.

### 4.2 Sources remboursables

Les diplômés ont recours à plusieurs sources de financement qui nécessitent un remboursement : les programmes gouvernementaux d'aide financière aux étudiants, l'emprunt direct à des banques et autres établissements financiers, l'emprunt auprès de membres de la famille et autres<sup>5</sup>. Si les sources gouvernementales sont les plus prisées, les autres jouent elles aussi un rôle important dans le financement des études. Dans cette section, les sommes représentent toutes les sources confondues.

#### Financement du premier diplôme (2003)

Au moment de l'obtention du premier diplôme, 65 % des diplômés de 2003 avaient déclaré avoir contracté un emprunt pour payer leurs études. L'incidence des emprunts pour le premier diplôme était presque la même que dans la cohorte précédente (promotion de 1999).

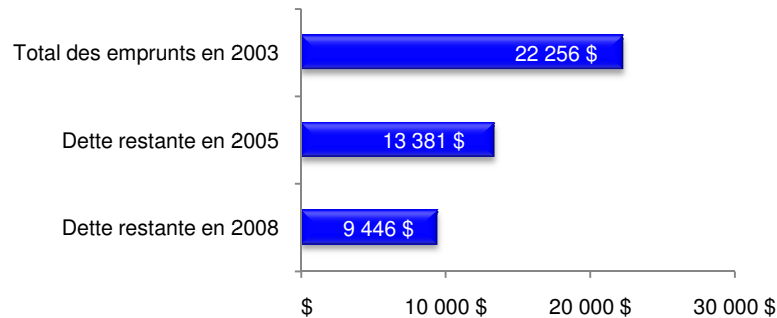
Les prêts étudiants du gouvernement constituent la principale source de financement des détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 2003 (pour près de huit diplômés sur dix, soit 78 %). Un quart des diplômés (25 %) ont directement emprunté auprès de banques ou d'établissements financiers, tandis que 21 % ont déclaré avoir emprunté de l'argent à des membres de leur famille. Six pour cent ont déclaré avoir emprunté des fonds d'autres sources. Par rapport à la cohorte précédente (promotion de 1999), la proportion d'étudiants ayant contracté un emprunt auprès du gouvernement est la même (81 %), tandis que le recours aux banques et aux établissements financiers a légèrement diminué (31 %, soit six points de moins). Le recours à l'emprunt auprès des membres de la famille a augmenté de six points, tandis que l'utilisation d'autres sources reste la même.

---

<sup>5</sup> Il peut s'agir de sources comme les cartes de crédit et les employeurs. Il n'a pas été demandé aux diplômés de nommer ces sources.

Sur les deux tiers d'étudiants qui ont contracté un emprunt pour financer leur premier diplôme, combien sont parvenus à rembourser cette dette au bout de cinq ans? La figure 4.1 présente l'emprunt total moyen en 2003, toutes sources confondues, ainsi que le montant des dettes restantes sur ces prêts deux ans (2005) et cinq ans (2008) après l'obtention du diplôme.

Figure 4.1  
Emprunt total moyen (toutes sources confondues) ayant servi à financer le diplôme de 2003 et dette moyenne en 2005 et en 2008 parmi les détenteurs d'un premier diplôme ayant contracté un emprunt (n = 635)



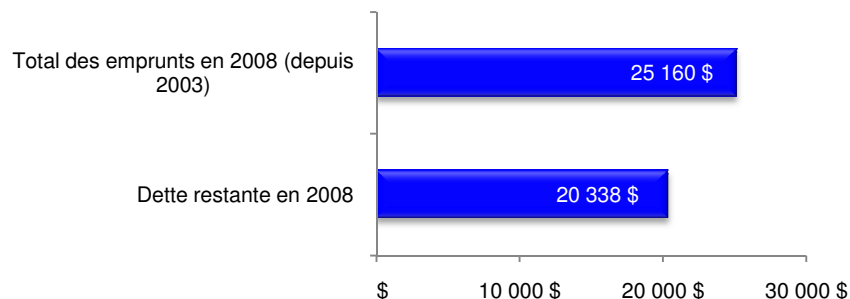
Au bout de cinq ans, les diplômés sont parvenus à réduire leur dette de 59 % et doivent encore rembourser 9 446 \$ sur les 22 256 \$ empruntés. Parmi ceux qui avaient emprunté le plus (30 000 \$ et plus), 21 % avaient entièrement remboursé leur dette et 21 % avaient encore une dette de 30 000 \$ ou plus. Les 58 % restants avaient une dette inférieure à 30 000 \$.

#### Financement de la poursuite des études

Soixante-dix pour cent des diplômés ont continué leurs études après l'obtention du premier diplôme. Soixante pour cent d'entre eux ont déclaré avoir contracté un emprunt pour financer leurs études (six points de plus que la promotion de 1999). La proportion de diplômés ayant eu recours à une banque ou à un établissement financier (43 %) augmente de 18 points par rapport au financement du premier diplôme. Cette augmentation n'est cependant pas associée à une réduction correspondante dans les autres sources. Par rapport aux sources ayant servi à financer le premier diplôme, le recours aux prêts étudiants du gouvernement diminue légèrement (de 4 points, pour passer à 74 %), tandis que le recours à la famille et aux autres sources reste inchangé. Ces résultats suggèrent que les diplômés se tournent peut-être davantage vers les banques pour combler un manque de financement.

La figure 4.2 montre la somme totale moyenne empruntée entre 2003 et 2008 pour financer la poursuite des études, ainsi que la somme moyenne qui reste à rembourser en 2008.

Figure 4.2  
Emprunt total moyen (toutes sources confondues) ayant servi à financer la poursuite des études entre 2003 et 2008 et dette moyenne en 2008 (n = 449)



Au cours des cinq années qui ont suivi l'obtention du premier diplôme, les répondants qui ont contracté un emprunt pour financer la poursuite de leurs études ont emprunté 25 160 \$ en moyenne. Au cours de cette même période, ils ont été en mesure de réduire leur dette de 4 822 \$ en moyenne, soit 19 %.

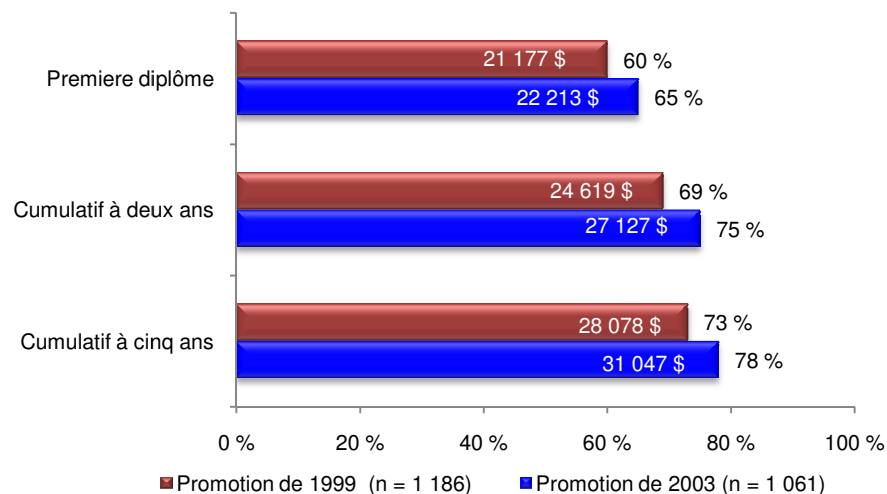
#### Total de l'emprunt pour toutes les études (parmi les étudiants ayant contracté un emprunt pour financer le premier diplôme et/ou les études qui ont suivi)

Dans les sections ci-dessus, nous avons examiné séparément la situation de l'emprunt et des remboursements du financement du premier diplôme (2003) et de la poursuite des études. Du point de vue du diplômé, et eu égard à la politique publique relative à l'aide financière aux étudiants et à l'accès à l'éducation permanente, il paraît logique d'associer ces données pour évaluer toute la portée du recours à des sources remboursables. Dans cette section, nous examinons le total des emprunts contractés pour financer les études, qu'il s'agisse du premier diplôme ou de la poursuite des études, ainsi que les dettes qui en découlent.

La figure 4.3 montre le pourcentage cumulé de diplômés qui ont contracté un emprunt pour financer leurs études, toutes sources confondues, qu'il s'agisse du premier diplôme, de la poursuite des études, ou des deux. Les figures 4.4 et 4.5 illustrent respectivement les fourchettes des sommes empruntées et la dette des étudiants ayant contracté un emprunt pour l'une ou l'autre des périodes, ou pour les deux.

Figure 4.3

Pourcentage (cumulatif) de diplômés ayant contracté un emprunt auprès du gouvernement, d'une banque, de la famille et/ou d'autres sources pour financer leur premier diplôme et/ou la poursuite de leurs études, avec l'emprunt total moyen (toutes sources confondues)



Au moment de l'obtention du premier diplôme, 65 % des diplômés de 2003 déclaraient avoir emprunté de l'argent pour financer leurs études. Deux ans plus tard, ce pourcentage était passé à 75 %. Il atteignait 78 % cinq ans après. Les rangs des emprunteurs ont donc grossi de 13 points en cinq ans, les diplômés poursuivant leurs études au-delà du premier diplôme. Par rapport à la cohorte précédente (promotion de 1999), le pourcentage cumulé des étudiants ayant contracté un emprunt pour financer leurs études est de cinq points supérieur après cinq années.

En ce qui concerne l'emprunt total moyen, cinq ans après l'obtention du premier diplôme, les diplômés de la promotion de 2003 avaient contracté un emprunt de 14 % supérieur à leurs

homologues de la promotion de 1999. Toutefois, lorsque cette comparaison est faite en dollars constants de 2008<sup>6</sup>, l'écart est ramené à 618 \$, soit 2 %.

Quelle somme les diplômés ont-ils empruntée pour financer leur premier diplôme et la poursuite éventuelle de leurs études? Lorsqu'on examine l'emprunt total en 2008, on constate que près de la moitié des emprunteurs (46 %) ont emprunté 30 000 \$ ou plus (toutes sources confondues) pour financer leur premier diplôme et/ou la poursuite de leurs études (figure 4.4). Ce chiffre a augmenté de dix points depuis 2003. Par rapport à la promotion de 1999, la proportion d'étudiants ayant emprunté au moins 30 000 \$ après cinq années est presque la même (trois points de plus).

Vingt-huit pour cent des autres emprunteurs de la promotion de 2003 ont emprunté moins de 15 000 \$, tandis que la même proportion ou presque (27 %) a emprunté entre 15 000 \$ et 29 999 \$.

Figure 4.4

Emprunt total en 2008, toutes sources confondues, pour le diplôme de 2003 et/ou la poursuite des études (n = 735)

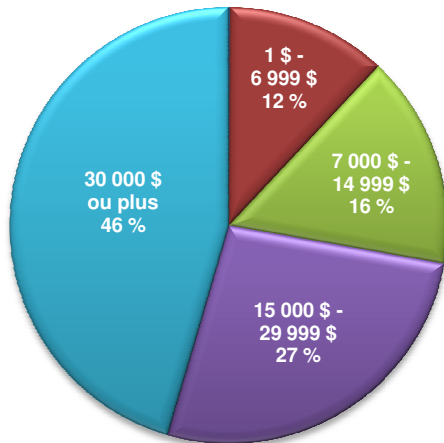
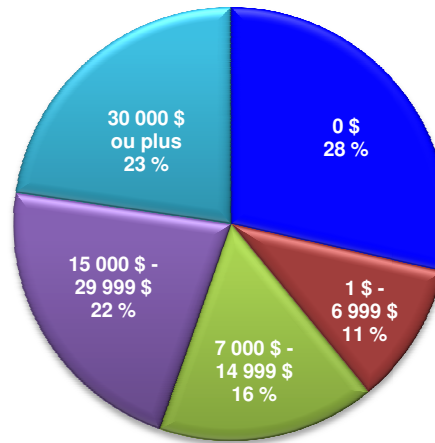


Figure 4.5

Dettes totales en 2008, toutes sources confondues, pour le diplôme de 2003 et/ou la poursuite des études (n = 735)



Sur le même intervalle de cinq ans, les diplômés qui avaient contracté un emprunt ont remboursé une grande partie de leur dette (figure 4.5). Plus d'un quart d'entre eux (28 %) sont parvenus à en rembourser l'intégralité, tandis que 27 % doivent une somme inférieure à 15 000 \$. Moins d'un quart (23 %) de ceux qui avaient emprunté de l'argent devaient encore 30 000 \$ ou plus cinq ans après avoir obtenu leur premier diplôme. La situation de remboursement est étroitement liée au montant total emprunté; parmi les diplômés ayant pu rembourser leur dette, 60 p. 100 avaient emprunté moins de 15 000 \$. La répartition par somme due est semblable à celle des détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 1999 à la même étape après l'obtention du premier diplôme.

Parmi les diplômés qui ont encore des dettes en 2008, la moyenne de la somme due (toutes sources confondues) a augmenté de 8 % (1 909 \$), passant de 22 670 \$<sup>7</sup> en 2005 à 24 579 \$. Par rapport à la promotion de 1999, la moyenne de la somme due cinq ans après l'obtention du premier diplôme a augmenté de 11 % (2 506 \$)<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> L'emprunt cumulatif de la promotion de 1999 en dollars de 2008 se monte à 30 429 \$.

<sup>7</sup> En dollars de 2008

<sup>8</sup> En dollars de 2008

### Gestion du remboursement

Quel est le fardeau réel du remboursement pour ceux qui doivent payer leurs prêts? Pour le savoir, nous calculons un rapport entre le remboursement de la dette et le revenu, uniquement, bien entendu, pour ceux qui gagnent des revenus d'emploi et ont encore des dettes à payer (n = 487). Pour ceux qui travaillent en 2008 et remboursent la dette de leurs études, le remboursement moyen mensuel est de 415 \$, et le rapport moyen entre le remboursement de la dette et le revenu est de 11 %, un chiffre similaire à celui de la promotion de 1999.

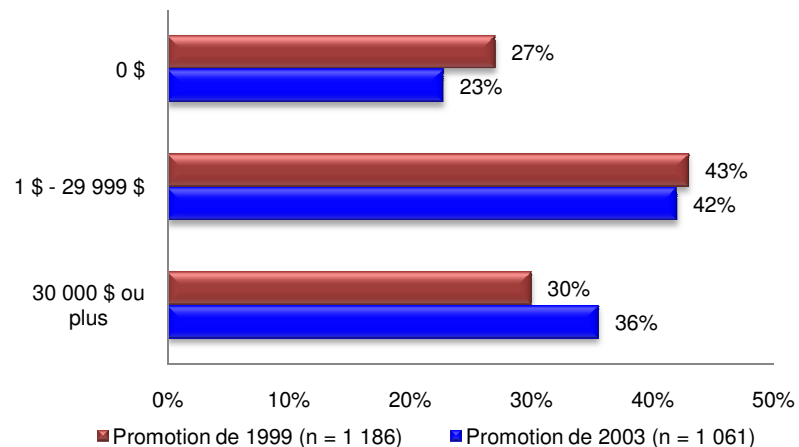
On considère que, lorsque le rapport entre le remboursement de la dette des études et le revenu dépasse 8 %, il devient difficile de rembourser<sup>9</sup>. Six diplômés endettés sur dix étaient dans ce cas et plus de la moitié (53 %) d'entre eux ont déclaré avoir éprouvé des difficultés à rembourser leur dette.

### Situation financière globale de l'ensemble de la promotion (emprunteurs et non-emprunteurs)

Pour conclure cette section, prenons un peu de recul pour examiner la situation financière de l'ensemble du groupe de détenteurs d'un premier diplôme, qu'ils aient ou non contracté un emprunt. Le lecteur aura ainsi un aperçu de la situation financière de l'ensemble de la promotion.

Les barres de la figure 4.6 illustrent l'emprunt cumulatif (pour le premier diplôme et la poursuite des études) par fourchette et englobent les diplômés qui n'ont contracté aucun emprunt au cours des cinq années ayant suivi l'obtention de leur premier diplôme.

Figure 4.6  
Répartition de l'ensemble des détenteurs d'un premier diplôme en fonction de la somme empruntée (toutes sources confondues) pour le premier diplôme et la poursuite éventuelle des études (sommes cumulées; dettes contractées pour les études uniquement)



En 2008, un peu moins d'un quart (23 %) des diplômés de la promotion de 2003 avaient pu éviter d'emprunter pour financer leurs études (10 points de moins qu'en 2003), tandis que 36 % avaient emprunté 30 000 \$ ou plus. En 2008, le nombre de diplômés ayant emprunté au moins 30 000 \$ était de 15 points supérieur au nombre de 2003.

Si on compare à la cohorte précédente, la proportion des détenteurs d'un premier diplôme qui n'ont contracté d'emprunt ni pour leur premier diplôme ni pour poursuivre leurs études a légèrement diminué (quatre points), tandis que la proportion de ceux qui ont emprunté au moins 30 000 \$ a augmenté de six points.

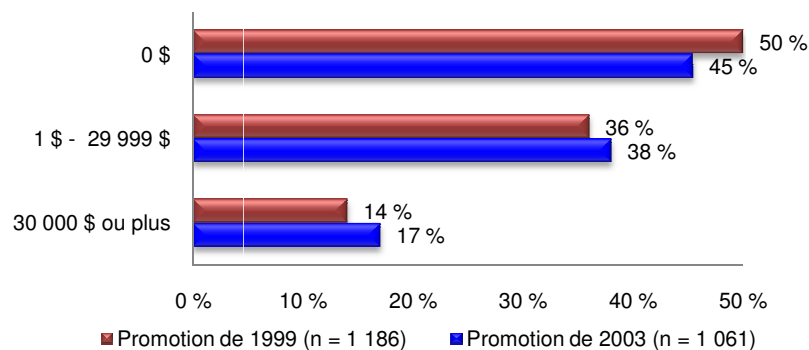
<sup>9</sup> King, T. et Bannon, E. *The Burden of Borrowing: A Report on the Rising Rates of Student Debt*. The State Public Interest Groups' Higher Education Project, 2002; Baum, S. et O'Malley, M. *College on Credit: How Borrowers Perceive their Education Debt. Results of the 2002 National Student Loan Survey*. Nellie Mae Corporation, 2003.

La figure 4.7 illustre les fourchettes des montants dus cinq ans après l'obtention du premier diplôme parmi tous les détenteurs d'un premier diplôme, qu'ils aient emprunté de l'argent ou non. Cette perspective nous montre qu'un peu moins de la moitié (45 %) des détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 2003 n'avaient plus de dettes d'études en 2008. Ce nombre est de cinq points inférieur à celui de la promotion de 1999, dans laquelle 50 % des détenteurs d'un premier diplôme n'avaient plus de dettes d'études cinq ans après l'obtention du diplôme.

Le reste des diplômés de la promotion de 2003, soit 55 %, avait encore des dettes. Quatorze pour cent des membres de la promotion devaient encore 30 000 \$ ou plus, chiffre resté inchangé par rapport à la promotion de 1999.

Figure 4.7

Répartition des détenteurs d'un premier diplôme en fonction de la dette totale (toutes sources confondues) cinq ans après l'obtention du premier diplôme, pour des prêts accumulés pour le premier diplôme et/ou la poursuite des études (sommés cumulés; dettes contractées pour les études uniquement)



Compte tenu que le regroupement de disciplines est étroitement lié à la poursuite des études et que les diplômés des arts libéraux et des sciences sont les plus susceptibles de les poursuivre, il n'est pas surprenant de découvrir que l'état global de la dette en 2008 varie considérablement en fonction du regroupement de disciplines (tableau 4.1). Alors que 60 % des diplômés en commerce et administration et 51 % des diplômés en arts et sciences appliqués ou des programmes professionnels n'avaient plus de dette cinq ans après l'obtention du premier diplôme, la probabilité de ne plus avoir de dette d'études était plus faible pour leurs pairs des arts libéraux et des sciences (37 % en sciences physiques et de la vie et mathématiques, 38 % en lettres et sciences humaines, arts et sciences sociales). En ce qui concerne les répondants n'ayant pas continué leurs études, aucun écart en fonction du regroupement de disciplines n'a été constaté dans la proportion de ceux qui n'avaient plus de dette.

Tableau 4.1

Situation financière cinq ans après l'obtention du premier diplôme, par regroupement de disciplines

Cinq ans après l'obtention du premier diplôme...			
Arts libéraux et sciences		Études appliquées ou professionnelles	
Sciences physiques et de la vie et mathématiques (n = 191)	Lettres et sciences humaines, arts et sciences sociales (n = 435)	Arts et sciences appliqués et programmes professionnels (n = 254)	Commerce et administration (n = 180)
Proportion d'étudiants sans dette			
37 % <sup>a</sup>	38 % <sup>a</sup>	51 % <sup>b</sup>	60 % <sup>b</sup>
Proportion qui doit 30 000 \$ ou plus			
24 % <sup>c</sup>	21 % <sup>c</sup>	13 % <sup>d</sup>	8 % <sup>d</sup>

Les écarts statistiquement significatifs sont signalés par les lettres. Les pourcentages comportant des lettres différentes sont significativement différents, selon l'analyse du khi-carré.

Les diplômés en arts libéraux et sciences sont également plus susceptibles d'être endettés de 30 000 \$ ou plus (21 à 24 %) que leurs pairs des autres disciplines (8 à 13 %), principalement à cause de la tendance de ce groupe à continuer leurs études, plus particulièrement des programmes de deuxième cycle.

## 5. EMPLOI

Cinq ans après l'obtention du diplôme, le taux d'emploi<sup>10</sup> (proportion de la main-d'œuvre qui a un emploi) des détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 2003 est de 97 %. Cette statistique est sensiblement la même deux ans après l'obtention du diplôme et est comparable au taux de 96 % de la cohorte précédente à l'étape de la cinquième année. Nous n'avons noté aucun écart en fonction du regroupement de disciplines ou du sexe. Pour la population générale en 2008, les chiffres sont un peu plus bas : 89 % pour l'Île-du-Prince-Édouard, 91 % pour le Nouveau-Brunswick et 92 % pour la Nouvelle-Écosse.

Par rapport à 2005 (deux ans après l'obtention du diplôme), un plus grand nombre de diplômés travaillent à temps plein (92 %, soit 12 points de plus) et occupent des postes permanents (77 %, soit 8 points de plus). Ils sont moins nombreux à déclarer se sentir surqualifiés (15 %, soit 11 points de moins) et la grande majorité des répondants se disent satisfaits de leur emploi (94 %<sup>11</sup>, soit 4 points de plus). Ces chiffres sont semblables à ceux relevés pour les détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 1999 à la même étape.

Environ les trois quarts des diplômés ont déclaré occuper un poste en lien avec leur premier diplôme (74 %) et utiliser les compétences acquises lors de ces études (76 %).

La proportion de diplômés qui occupaient des postes de direction ou demandant des études universitaires<sup>12</sup> est presque restée la même au cours des trois années séparant les sondages, avec une augmentation de trois points, de 67 % à 70 %. Une analyse plus approfondie de ces données révèle que, pour les diplômés en lettres et en sciences humaines, en arts et en sciences sociales, la poursuite des études dans les deux années après l'obtention du diplôme est associée à une hausse de 29 % de la proportion de ceux qui décrochent un de ces emplois hautement qualifiés (72 %, contre 43 % de ceux qui n'ont pas continué leurs études)(figure 5.1).

---

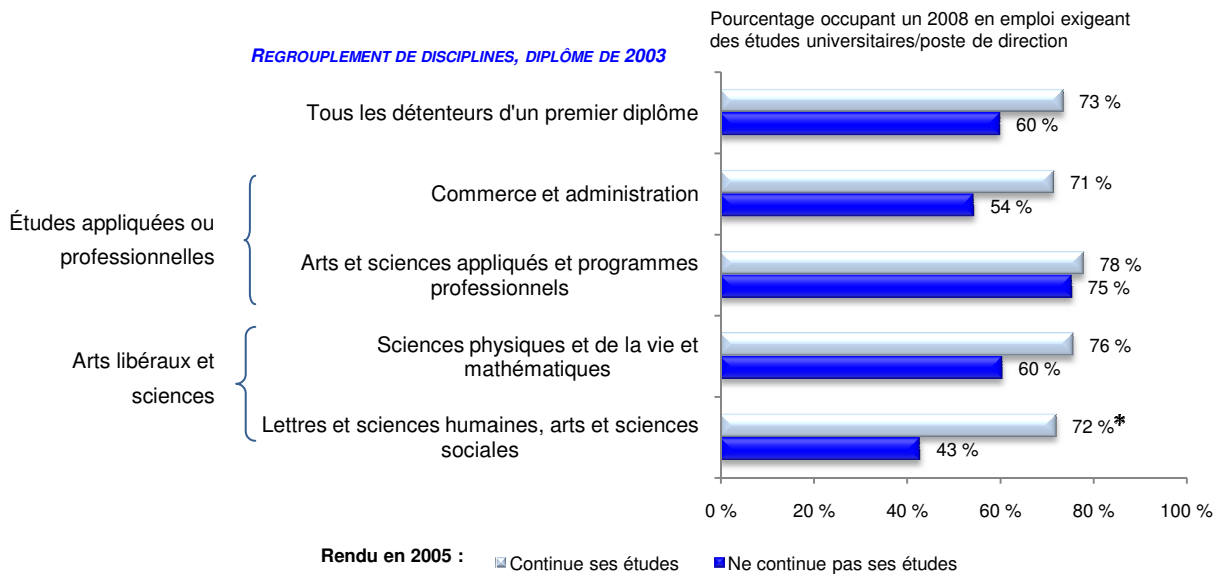
<sup>10</sup> Le taux d'emploi correspond au nombre de personnes employées divisé par la somme du nombre de personnes employées et du nombre de chercheurs d'emploi.

<sup>11</sup> Note de 4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5, où 5 équivaut au degré de satisfaction le plus élevé et 1, au degré de satisfaction le plus faible.

<sup>12</sup> Le niveau de compétences associé au poste s'inspire du Code national des professions. Les codes sont attribués en fonction de la description du poste du diplômé. Vous trouverez des renseignements sur le codage des niveaux de compétences dans la section des notes sur la méthodologie.

Figure 5.1

Pourcentage de détenteurs d'un premier diplôme occupant des postes de direction ou exigeant des études universitaires cinq ans après l'obtention du diplôme, par regroupement de disciplines, que des études aient été continuées ou non en 2005 (dans les deux ans suivant l'obtention du premier diplôme)



\* Les astérisques signalent des écarts statistiquement significatifs selon que les études ont été continuées ou non.

Bien que la situation professionnelle des diplômés ait bien progressé à la cinquième année, le parcours n'a pas été sans obstacle. En effet, depuis 2003, les diplômés ont déclaré avoir occupé trois emplois différents en moyenne et plus des deux tiers ont été au chômage au moins une fois. Les diplômés en arts libéraux et sciences étaient plus susceptibles de connaître le chômage (74 à 77 %) que les diplômés des programmes d'études appliquées et professionnelles (53 % pour le commerce et l'administration; 64 % en arts et sciences appliqués et dans les programmes professionnels).

En 2008, les détenteurs d'un premier diplôme gagnaient 49 215 \$ en moyenne (rémunération annualisée), soit un quart de plus qu'en 2005. Le salaire moyen s'élevait alors à 37 121 \$ (en dollars de 2008<sup>13</sup>). Par rapport à la cohorte précédente, les diplômés de la promotion de 2003 gagnaient 3 % de plus cinq ans après avoir obtenu leur premier diplôme. Les diplômés de la promotion de 1999 gagnaient 47 747 \$ en moyenne (en dollars de 2008) à l'étape de la cinquième année.

Au début de leur carrière, les membres de la promotion de 2003 gagnaient également au moins 10 000 \$ de plus que la population générale d'âge actif des Maritimes, dont la fourchette de revenus<sup>14</sup> en 2008 allait de 34 402 \$ à 37 922 \$ dans les trois provinces<sup>15</sup>.

Cinq ans après l'obtention du premier diplôme, la rémunération annualisée varie considérablement selon le regroupement de disciplines, les diplômés des programmes d'études appliquées ou professionnelles gagnant davantage que les diplômés des programmes d'arts libéraux et de sciences (figure 5.2).

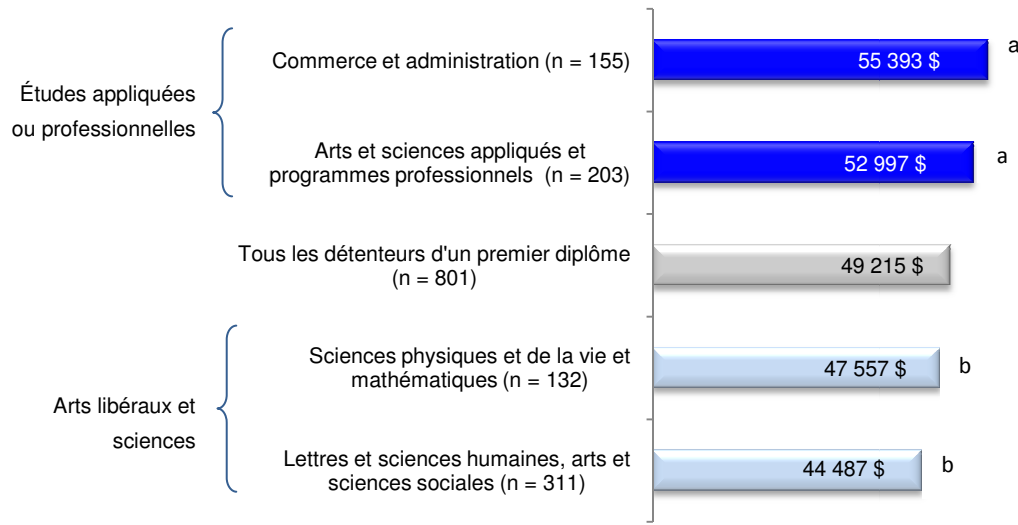
<sup>13</sup> Les gains de 2003 ont été convertis en dollars de 2008 au moyen de la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada qui se trouve à [http://www.banqueducanada.ca/fr/taux/inflation\\_calc-f.html](http://www.banqueducanada.ca/fr/taux/inflation_calc-f.html)

<sup>14</sup> Rémunération annualisée calculée sur la rémunération hebdomadaire rapportée par Statistique Canada à <http://www40.statcan.gc.ca/102/cst01/labr79-fra.htm>

<sup>15</sup> Î.-P.-É. : 34 402 \$; N.-É. : 37 124 \$; N.-B. 37 922 \$



Figure 5.2  
Rémunération annualisée moyenne en 2008 des diplômés de 2003 par regroupement de disciplines



Les écarts statistiquement significatifs sont signalés par les lettres. Les pourcentages comportant des lettres différentes sont significativement différents, selon l'analyse de la variance à un facteur.

Les écarts de gains selon les regroupements de disciplines ne semblent pas influencés par le taux de poursuite des études au cours des cinq années après l'obtention du premier diplôme. Ce résultat s'explique peut-être par le fait que le sondage a lieu trop tôt pour que transparaissent les avantages financiers liés à la poursuite des études. Un sondage ultérieur, par exemple dix ans plus tard, pourrait révéler des avantages financiers liés à la poursuite des études après l'obtention du premier diplôme. L'analyse de régression indique que les écarts de gains varient significativement en fonction du regroupement de disciplines et du niveau de compétence professionnelle du poste (que l'emploi soit ou non un poste de direction, qu'il demande ou non des études universitaires).

L'écart de salaire entre les sexes a constitué un important enjeu de politique. Comme dans les cohortes précédentes, nous avons constaté un écart de salaire entre les diplômées et les diplômés. Sur une base annuelle, le salaire des hommes est supérieur à celui des femmes (52 001 \$ contre 47 458 \$). Il est cependant important de préciser que, lorsque l'on compare les salaires horaires par regroupement de disciplines, l'écart de gains entre les hommes et les femmes n'est pas significatif.

## 6. MIGRATION DES DIPLÔMÉS

Les universités des Maritimes attirent de nombreux étudiants de l'extérieur. Environ 20 % des étudiants de la promotion de 2003 vivaient hors de la région avant de s'inscrire à leur programme d'études. Après l'obtention du premier diplôme, une grande proportion des diplômés originaires des Maritimes y demeurent et, bien que la majorité des étudiants originaires de l'extérieur quittent les Maritimes une fois leur diplôme obtenu, une proportion faible mais non négligeable s'y établit.

Les tableaux 6.1 et 6.2 illustrent les tendances migratoires des détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 2003, par province.

Tableau 6.1

Proportion de diplômés de chacune des provinces, par province, un an avant l'inscription (ou province d'origine), pour la promotion de 2003

	Province d'obtention du diplôme		
	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.
Province un an avant l'inscription			
Nouveau-Brunswick	82%	16%	2%
Nouvelle-Écosse	7%	93%	0%
Île-du-Prince-Édouard	65%	23%	12%
Extérieur des Maritimes	30%	68%	2%

Tableau 6.2

Proportion de diplômés vivant dans chacune des provinces, par province, un an avant l'inscription (ou province d'origine), pour la promotion de 2003

	Province de résidence							
	N.-B.		N.-É.		Î.-P.-É.		Extérieur des Maritimes	
	2005	2008	2005	2008	2005	2008	2005	2008
Province un an avant l'inscription								
Nouveau-Brunswick	71 %	71 %	9 %	6 %	1 %	1%	20 %	22 %
Nouvelle-Écosse	4 %	5 %	74 %	68 %	1 %	0%	21 %	27 %
Île-du-Prince-Édouard	2 %	2 %	15 %	10 %	58 %	51%	25 %	37 %
Extérieur des Maritimes	5 %	6 %	18 %	14 %	3 %	1%	74 %	79 %

Tandis que la grande majorité des diplômés originaires de la Nouvelle-Écosse (93 %) et du Nouveau-Brunswick (82 %) ont obtenu leur diplôme dans une université de leur province, un peu moins de deux tiers (65 %) des diplômés originaires de l'Île-du-Prince-Édouard sont dans ce cas.

Près de sept diplômés sur dix (68 %) venus de l'extérieur pour étudier dans les Maritimes ont obtenu un diplôme d'une université de la Nouvelle-Écosse, contre 30 % d'une université du Nouveau-Brunswick. Une petite proportion d'étudiants ont obtenu un diplôme de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Tous ces chiffres sont en rapport étroit avec la diversité (ou le nombre) d'établissements et la gamme de programmes proposés. Avec ses onze universités, la Nouvelle-Écosse propose le plus grand choix, suivie du Nouveau-Brunswick avec ses quatre universités et de l'Île-du-Prince-Édouard, qui possède un établissement d'études qui délivre essentiellement des diplômes de premier cycle.

Il est également possible d'examiner les tendances de migration des diplômés sous l'angle des mouvements nets des diplômés originaires de l'extérieur d'une province et de ceux qui en sont originaires, exprimés ici en taux de rétention nette par province (tableau 6.3).

Tableau 6.3  
Rétention nette des détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 2003

	Rétention nette		
	Promotion de 2003		Promotion de 1999
	2 ans après l'obtention du diplôme	5 ans après l'obtention du diplôme	5 ans après l'obtention du diplôme
Nouveau-Brunswick	80 %	83 %	73 %
Nouvelle-Écosse	89 %	79 %	74 %
Île-du-Prince-Édouard	78 %	61 %	63 %

Calcul de la rétention nette : [(nombre de diplômés originaires de l'extérieur de la province et y vivant au moment du sondage) + (nombre de diplômés originaires de la province et y vivant au moment du sondage)] / nombre de diplômés originaires de la province)

Les deux premières colonnes du tableau 6.3 présentent les taux de rétention nette par province deux et cinq ans après l'obtention du diplôme par les étudiants de la promotion de 2003. Le taux de rétention nette a diminué de 17 points à l'Île-du-Prince-Édouard et de 10 points en Nouvelle-Écosse entre la deuxième et la cinquième année après l'obtention du diplôme, tandis qu'au Nouveau-Brunswick, on note une hausse non significative de 3 points<sup>16</sup>. Cinq ans après l'obtention du diplôme, le taux de rétention nette était de 61 % pour l'Île-du-Prince-Édouard, de 79 % pour la Nouvelle-Écosse et de 83 % pour le Nouveau-Brunswick.

Par rapport à la promotion de 1999, la rétention nette des détenteurs d'un premier diplôme cinq ans après l'obtention du diplôme n'a pas changé significativement pour l'Île-du-Prince-Édouard<sup>16</sup>, tandis qu'elle augmentait légèrement pour la Nouvelle-Écosse (5 points). Au Nouveau-Brunswick, la rétention nette a augmenté de 10 points.

## 7. ÉTAPE DE LA VIE

Cinq années après l'obtention du diplôme, près de la moitié (48 %) des membres de la promotion de 2003 étaient propriétaires de leur logement, soit une légère progression (4 points) par rapport à la promotion de 1999. L'accession à la propriété<sup>17</sup> est plus forte parmi les diplômés de 2003 qui n'ont pas continué leurs études (63 % contre 52 %) et parmi ceux qui ont suivi des programmes d'études appliquées ou professionnelles (63 % contre 52 à 57 % des diplômés en arts libéraux et en sciences).

Par ailleurs, plus de la moitié des diplômés (55 %) vivent en couple (marié ou en union libre) et 22 % ont au moins un enfant à charge. Ces chiffres sont presque les mêmes que ceux de la cohorte précédente à la même étape. Toutefois, nous notons ici encore une variation liée à la poursuite des études. Trente pour cent des répondants qui n'ont pas continué leurs études déclarent avoir au moins un enfant à charge, contre 18 % de ceux qui ont continué leurs études. Il existe des variations selon le regroupement de disciplines dans la proportion de diplômés qui déclarent avoir au moins un enfant à charge. Les répondants les plus susceptibles d'être dans ce cas sont les diplômés en arts et sciences appliqués et des programmes professionnels (31 %). Les répondants les moins susceptibles d'être dans ce cas sont les diplômés en sciences physiques et de la vie et mathématiques (12 %).

<sup>16</sup> Il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation de ces résultats, étant donné les marges d'erreur pour chaque province (sur la base du nombre de diplômés vivant dans la province 12 mois avant l'inscription en vue du diplôme de 2003) : Île-du-Prince-Édouard (n=61; marge d'erreur = ± 12 %), Nouveau-Brunswick (n=323; marge d'erreur = ± 4,8 %), Nouvelle-Écosse (n=485; marge d'erreur = 3,8 %).

<sup>17</sup> On a demandé aux diplômés s'ils étaient propriétaires ou locataires de leur logement. Les logements hypothéqués sont présumés inclus dans la catégorie des répondants qui se disent propriétaires.

Les conclusions les plus intéressantes sont probablement que ni le montant des dettes ni le rapport entre le remboursement de la dette et le revenu n'influencent le fait d'être en couple ou celui d'avoir des enfants. En revanche, le montant de la dette influence le degré d'accession à la propriété. Il s'agit de la seule relation statistiquement significative. Cela dit, le dépassement du seuil de 8 % par le rapport entre le remboursement de la dette et le revenu ne semble influencer aucun de ces résultats.

## 8. SATISFACTION ET VALEUR DES ÉTUDES

Outre la collecte de renseignements détaillés sur des sujets précis, le sondage de la CESPМ auprès des diplômés comprenait également des questions sur leur satisfaction vis-à-vis de leur emploi, de leur niveau actuel d'études et de leur situation financière. Les diplômés ont également indiqué s'ils considéraient que le temps et les efforts qu'ils avaient consacrés à leurs études en avaient valu la peine. Le tableau 8.1 récapitule ces résultats.

Tableau 8.1

Mesures de la satisfaction des détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 2003, deux et cinq ans après son obtention, et des détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 1999, cinq ans après son obtention

### Mesures de la satisfaction

	Promotion de 2003		Promotion de 1999
	Deux ans	Cinq ans	Cinq ans
Satisfaction quant à <sup>a</sup> ...			
La situation professionnelle	61 %	74 %	73 %
Le niveau d'études actuel	83 %	87 %	85 %
La situation financière	40 %	55 %	57 %
Choisirait le même domaine d'études	77 %	72 %	68 %
Les études valaient <sup>b</sup> ...			
Le temps consacré	87 %	83 %	86 %
L'investissement financier	74 %	71 %	77 %

<sup>a</sup> Note de 4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5, où 5 équivaut au degré de satisfaction le plus élevé et 1, au degré de satisfaction le plus faible

<sup>b</sup> Note de 4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5, où 5 équivaut à un investissement qui en valait vraiment la peine et 1, à un investissement qui n'en valait pas du tout la peine

Interrogés sur leur degré de satisfaction à l'égard de leur situation professionnelle (74 %) et de leur niveau actuel d'études (87 %), près des trois quarts au moins des diplômés de 2003 se déclarent satisfaits ou très satisfaits. En comparaison, un peu plus de la moitié (55 %) des diplômés se déclarent satisfaits de leur situation financière. Malgré des variations dans ces mesures, le degré de satisfaction déclaré pour chaque élément a augmenté entre la deuxième et la cinquième année après l'obtention du diplôme. Le changement le plus flagrant concerne la satisfaction à l'égard de la situation professionnelle (en hausse de 13 points) et de la situation financière (en hausse de 15 points).

Les résultats montrent une légère baisse (de 4 points de pourcentage), ce qui ramène à 72 % la proportion de diplômés déclarant que, à refaire, ils choisiraient le même domaine d'études. La proportion de diplômés qui pensent que leurs études valaient le temps (83 %) et l'argent (71 %) investis reste élevée, même si elle est un peu plus faible que deux ans après l'obtention du premier diplôme.

Si on compare la promotion de 2003 à la cohorte précédente, la promotion de 1999, à la même étape après l'obtention du premier diplôme, on remarque très peu de changements dans les mesures présentées au tableau 3, avec des écarts de 4 points au plus.

Il n'est probablement pas surprenant d'observer des écarts selon le regroupement de disciplines en ce qui concerne les principales mesures de satisfaction (tableau 8.2). Par exemple, 66 % des diplômés qui ont fait des études en commerce et en administration se disent satisfaits de leur situation financière, contre 48 % des diplômés en lettres et en sciences humaines, en arts et en sciences sociales. Entre ces deux extrêmes, on trouve les diplômés en arts et sciences appliqués et des programmes professionnels (64 %) et ceux en sciences physiques et de la vie et en mathématiques (51 %). Il existe également des écarts moins importants mais toutefois notables entre les regroupements de disciplines dans la satisfaction à l'égard de la situation professionnelle actuelle : 81 % des diplômés en commerce et en administration se déclarent satisfaits à cet égard, contre 68 % des diplômés en lettres et en sciences humaines, en arts et en sciences sociales. Ici encore, ces regroupements de disciplines représentent les deux extrêmes. Près de 8 diplômés sur 10 (78 %) en arts et sciences appliqués et des programmes professionnels, et 75 % des diplômés en sciences physiques et de la vie et en mathématiques se déclarent satisfaits de leur situation professionnelle.

Tableau 8.2

Mesures de la satisfaction des diplômés détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 2003, cinq ans après son obtention, par regroupement de disciplines

#### Mesures de la satisfaction des diplômés par regroupement de disciplines

	Études appliquées ou professionnelles		Arts libéraux et sciences	
	Commerce et administration	Arts et sciences appliqués et programmes professionnels	Sciences physiques et de la vie et mathématiques	Lettres et sciences humaines, arts et sciences sociales
Satisfaction <sup>a</sup> quant à...				
La situation professionnelle	<b>81 %</b>	78 %	75 %	<b>68 %</b>
Le niveau d'études actuel	83 %	83 %	92 %	89 %
La situation financière	<b>66 %</b>	64 %	51 %	<b>48 %</b>
Choisirait le même domaine d'études	76 %	70 %	73 %	72 %
Les études valaient <sup>b</sup> ...				
Le temps consacré	83 %	87 %	81 %	83 %
L'investissement financier	72 %	76 %	68 %	69 %

Les données en gras signalent des écarts statistiquement significatifs entre les regroupements de disciplines.

<sup>a</sup> Note de 4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5, où 5 équivaut au degré de satisfaction le plus élevé et 1, au degré de satisfaction le plus faible.

<sup>b</sup> Note de 4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5, où 5 équivaut à un investissement qui en valait vraiment la peine et 1, à un investissement qui n'en valait pas du tout la peine

Aucun écart significatif n'a été observé entre les regroupements de disciplines dans le degré de satisfaction à l'égard du niveau d'études ni dans la proportion des diplômés qui choisiraient le même domaine d'études ou qui pensent que l'investissement en temps et en argent en a valu la peine. Il est cependant intéressant de noter que, bien que les diplômés en arts libéraux et en sciences aient tendance à se déclarer moins satisfaits de leur situation financière et professionnelle, ils se déclarent satisfaits de leur niveau d'études actuel et la grande majorité d'entre eux indiquent que leurs études valaient le temps qu'ils y ont consacré.

## 9. RÉSUMÉ ET INCIDENCES

Si nous revenons à notre thème principal, la valeur des études universitaires, nous pouvons conclure sans réserve que la plupart des diplômés considèrent toujours que leurs études universitaires valaient le temps et l'argent qu'ils y ont consacrés. Il n'en reste pas moins que les coûts continuent d'augmenter (nous ne parlons pas ici uniquement du coût « direct », mais également de la hausse des coûts associés à l'augmentation du nombre d'étudiants qui empruntent, et qui empruntent des sommes plus élevées) et que, pour la majorité des diplômés, l'obtention d'un deuxième diplôme ou titre de compétences (au moins) est devenue la norme, ce qui se traduit par une augmentation de l'investissement en temps également. Ce rapport montre également que l'investissement en temps et en argent est généralement plus important pour certains sous-groupes de diplômés.

Comme de précédents sondages auprès des diplômés l'avaient montré, la discipline choisie pour le premier diplôme est un élément déterminant de la voie suivie par l'étudiant après l'obtention du diplôme. Aucune autre variable ne prédit de manière aussi cohérente les données en matière de poursuite des études, de dette, d'emploi et même d'étape de la vie pendant les cinq années qui suivent l'obtention du premier diplôme. Le tableau 9.1 récapitule les principaux écarts par regroupement de disciplines.

Tableau 9.1  
Récapitulatif des principales statistiques, par regroupement de disciplines

Études appliquées ou professionnelles		Arts libéraux et sciences	
Commerce et administration	Arts et sciences appliqués et programmes professionnels	Sciences physiques et de la vie et mathématiques	Lettres et sciences humaines, arts et sciences sociales
Proportion de diplômés qui continuent les études			
60 %	43 %	87 %	82 %
Proportion de répondants sans dette liée aux études			
60 %	51 %	37 %	38 %
Proportion de répondants endettés de 30 000 \$ ou plus			
8 %	13 %	24 %	21 %
Parmi les répondants qui ont un emploi, proportion de ceux occupant un poste de direction ou demandant généralement des études universitaires			
Ayant continué leurs études			
71 %	78 %	76 %	72 %
N'ayant pas continué leurs études			
54 %	75 %	60 %	43 %
Rémunération annualisée parmi les répondants qui ont un emploi			
55 393 \$	52 997 \$	47 557 \$	44 487 \$
Proportion de répondants ayant été au chômage			
53 %	64 %	74 %	77 %
Satisfaction à l'égard de la situation professionnelle			
81 %	78 %	75 %	68 %
Satisfaction à l'égard de la situation financière			
66 %	64 %	51 %	48 %
Propriété du logement*			
63 %	63 %	57 %	52 %
Au moins un enfant à charge			
29 %	30 %	18 %	20 %

\* On a demandé aux diplômés s'ils étaient propriétaires ou locataires de leur logement. Les logements hypothéqués sont présumés inclus dans la catégorie des répondants qui se disent propriétaires.

Par rapport aux diplômés des programmes d'arts libéraux et de sciences, ceux qui ont fait des études appliquées ou professionnelles sont moins susceptibles de continuer leurs études et, par conséquent, plus susceptibles de se libérer de leurs dettes d'études. La probabilité qu'ils aient connu une période de chômage est inférieure à celle de leurs pairs et leur revenu est supérieur. Ils sont également plus susceptibles d'être propriétaires de leur logement et d'avoir un enfant à charge. Enfin, ils sont plus susceptibles d'être satisfaits de leur situation financière et professionnelle. Le fait que les études appliquées ou professionnelles soient considérées comme « terminales » (directement ou très étroitement liées à une profession ou une carrière) signifie inévitablement que le diplômé pourra trouver un accès plus direct au marché du travail et au commencement de la carrière.

En revanche, les diplômés en arts libéraux et en sciences sont moins susceptibles d'avoir un lien direct entre leurs titres de compétences et une profession ou carrière. Leur premier diplôme peut également constituer un préalable à l'admission au programme qu'ils visent. Les conclusions du présent rapport suggèrent que les diplômés en lettres et en sciences humaines, en arts et en sciences sociales visent généralement un deuxième diplôme, voire un troisième. Pour les diplômés des autres programmes, ce deuxième diplôme gagne de l'importance parce qu'il accroît la probabilité de trouver un emploi nécessitant un niveau élevé de compétence.

Un plus grand nombre de diplômés en arts libéraux et en sciences auront un parcours plus long avant d'avoir un emploi à temps plein et devront investir plus en temps et en argent. Il serait utile de mener un sondage, disons dix années après l'obtention du premier diplôme, afin de comparer les résultats à plus long terme de ces deux groupes et de déterminer si les écarts observés finissent par disparaître.

## 10. NOTES SUR LA MÉTHODOLOGIE

Les conclusions du présent rapport sont fondées sur les réponses fournies par 1 968 diplômés de la promotion de 2003 des universités des Maritimes à un sondage téléphonique effectué entre octobre 2008 et janvier 2009 par The Strategic Counsel. Parmi ces répondants, 1 061 obtenaient leur premier diplôme. Tous les répondants ont été sélectionnés sur une liste de 4 014 diplômés qui avaient accepté, lors du sondage après deux années (effectué en 2005), de participer à nouveau à ce sondage après cinq années. Les entrevues ont eu lieu dans la langue officielle choisie par le diplômé.

Le sondage après deux années était conçu de telle sorte que les établissements soient représentés par un échantillon proportionnel de diplômés choisis au hasard selon un effectif fixé à 30 % environ de l'ensemble des diplômés. Dans trois cas (Université Sainte-Anne, Atlantic School of Theology et University of Prince Edward Island), la petite taille de la promotion ou une demande particulière a entraîné une tentative de recensement. L'échantillon du sondage de 2008 a été proportionnellement réparti par établissement à partir de l'échantillon original.

Le taux de réponse au questionnaire, pour les numéros de téléphone valides, a été de 57 %.

### 10.1 Définitions

#### Regroupement de disciplines

Les principaux domaines d'études sont regroupés en quatre catégories ou groupes : 1) commerce et administration, 2) arts et sciences appliqués et programmes professionnels (souvent appelé dans le présent rapport études appliquées ou professionnelles), 3) sciences physiques et de la vie et mathématiques, et 4) lettres et sciences humaines, arts et sciences sociales (souvent appelé dans le présent rapport arts libéraux et sciences). Il est possible de consulter la liste des majeures pour chaque regroupement de disciplines à <http://www.cespm.ca/resources/DisciplineClusters.pdf>.

### Études/niveau de scolarité des parents

Le niveau de scolarité des parents comporte trois catégories :

- Un diplôme d'études secondaires ou moins
- Des études postsecondaires (EPS) inférieures au baccalauréat (comprend les certificats ou les diplômes d'études professionnelles, de collèges communautaires ou d'écoles hospitalières, et l'achèvement d'un certificat ou d'un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat, ou la fréquentation d'une université sans obtenir de titre de compétence)
- Baccalauréat ou plus (incluant le baccalauréat, le premier grade professionnel, la maîtrise ou le doctorat, et les certificats ou diplômes du deuxième cycle universitaire)

Ces catégories regroupent le niveau de scolarité le plus élevé de la mère et du père. La catégorie est attribuée en fonction du niveau de scolarité le plus élevé des deux parents. L'analyse exclut les diplômés qui ne connaissent pas le niveau de scolarité le plus élevé de l'un des parents ou refusent de le communiquer.

### Niveaux de compétence professionnelle – codes de la classification nationale des professions

La variable du niveau de compétence professionnelle est créée à partir de la structure de codage de la Classification nationale des professions, qui classe les professions d'après le niveau de compétence professionnelle et le genre de compétence. Le genre de compétence correspond habituellement au domaine de formation ou à l'expérience habituellement nécessaire et au genre de travail accompli; il y a 10 genres de compétences, à savoir :

- 0 - Gestion (\*remarque : les postes de gestion ne sont pas assignés à une catégorie de niveau de compétence)
- 1 – Affaires, finance et administration
- 2 – Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés
- 3 – Secteurs de la santé
- 4 – Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion
- 5 – Arts, culture, sports et loisirs
- 6 – Ventes et services
- 7 – Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés
- 8 – Secteur primaire
- 9 – Transformation, fabrication et services d'utilité publique.

Le niveau de compétence correspond au genre ou à la durée de la formation ou des études habituellement requises. Les niveaux de compétence sont :

- A – Études universitaires
- B – Études collégiales, y compris les apprentissages des métiers
- C – Études secondaires plus une période de formation professionnelle
- D – Brève démonstration du travail (pas d'exigences scolaires particulières).

Catégories des niveaux de compétence professionnelle :

- Exige habituellement des études universitaires ou des études en gestion = genre de compétence 0 + niveau de compétence A
- La profession n'exige pas d'études universitaires = niveaux de compétence B, C et D



### Analyse statistique

La marge d'erreur pour les résultats provenant de cet échantillon de **1 061 répondants est  $\pm 1,6$  point**, 19 fois sur 20. La répartition de l'échantillon final par établissement est donnée à l'annexe 1.

Dans tous les cas, le niveau de confiance déterminant la signification a été fixé à 95 %. Toutes les statistiques présentées ont été générées à partir de données pondérées. Les données ont été pondérées par établissement afin de donner une représentation proportionnelle de la population. Sauf mention du contraire, lorsque la somme des pourcentages ne donne pas 100, les réponses « Ne sait pas » et les refus de répondre n'ont pas été pris en compte dans les résultats.

Données ordinales et catégoriques : On a testé les écarts dans les proportions à l'aide d'une analyse du khi-carré (SPSS, version 12.0), ce qui a permis de constater des écarts notables à l'aide des résidus types ajustés.

Rapport et données continues : Les effets principaux ont été testés à l'aide d'une analyse de la variance à un facteur ANOVA (SPSS, version 12.0). Les différences entre les groupes ont été testées à l'aide du test de Student-Neuman-Keuls.

## ANNEXE 1

Répartition de l'échantillon (non pondéré) par établissement  
(détenteurs d'un premier diplôme uniquement)

	Fréquence	Pourcentage
<b>Établissement</b>		
Acadia University	86	8,1
Dalhousie University	194	18,3
Mount Allison University	68	6,4
Mount Saint Vincent University	46	4,3
Nova Scotia Agricultural College	20	1,8
Nova Scotia College of Art & Design University	19	1,7
Saint Mary's University	112	10,6
St. Francis Xavier University	89	8,4
St. Thomas University	50	4,8
Université de Moncton	81	7,6
Université Sainte-Anne	4	0,4
Cape Breton University	53	5,0
University of King's College	24	2,3
University of New Brunswick	164	15,5
University of Prince Edward Island	51	4,8
<b>Total</b>	<b>1 061</b>	<b>100,0</b>